

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1974)  
**Heft:** 263

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

hension entre adolescents et adultes. Thomas-Daniel, qui veut devenir écrivain — il a dix-neuf ans — raconte ce qu'il vit. Nous rencontrons ses amis et ses connaissances. Nous vivons un reportage pour la «National-Zeitung» de Bâle, des discussions sur l'objection de conscience, la vie de petites communautés paysannes dans les Grisons (probablement des réminiscences de la jeunesse de Diggelmann dont nous trouvons des traces dans pratiquement tous ses livres).

L'auteur atteint avec «Ich heisse Thomy» une maturité qui pourrait en faire un témoin de notre temps comme le fut Gothelf au siècle passé. Ce serait une raison pour les Romands ayant encore quelques notions d'allemand d'essayer de le lire dans le texte original.

**R. B.**

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

### Tout ce qui est compliqué n'est pas simple

— Vous avez signé l'appel en faveur de Soljénitsyne ?

— Un appel ? Pourquoi faire ?

— Pour protester contre son expulsion d'URSS...

— Non, je n'ai pas signé... Du moment qu'il prétend qu'en URSS, c'est pire qu'en Allemagne du temps de Hitler...

— Signerez-vous du moins l'appel en faveur des Soviétiques ?

— On les expulse ?

— Non, on les empêche de s'en aller...

— Voilà qui est fâcheux... Mais, voyez-vous, pour moi, tous ces appels sont dictés par l'anti-communisme.

— Fort bien. Signez alors l'appel en faveur des Chiliens venus en Suisse !

— On les empêche de s'en aller ?

— Non, on les expulse, ou plus exactement on les empêche de s'installer chez nous...

— Bizarre...

— Vous pouvez d'ailleurs, si vous préférez,

contresigner l'appel en faveur des opposants chiliens, qui se trouvent encore au Chili.

— On les expulse aussi ?

— Non, on les retient contre leur volonté...

— Voilà qui est fort ! J'avais cru comprendre que la junte les dirigeait sur les pays voisins...

— Vous confondez ! Ceux-là, ce sont les Brésiliens, ou les Colombiens, ou les Boliviens qui se trouvaient au Chili.

— Quelle complication ! Je me demande bien comment les gouvernements font pour s'y reconnaître, entre ceux qu'il convient d'expulser et ceux qu'il faut retenir... Ça doit être une terrible responsabilité...

— Pas tellement. En règle générale, on expulse ceux qui veulent rester et l'on retient ceux qui désirent partir...

— Je n'y avais pas pensé. Mais parlons d'autre chose. Moi, la politique, je n'y entends rien... A propos, comment va l'ami Furst ? Sa dépression ?

— Un peu mieux... Seulement, c'est très long. Les médecins sont surchargés, les cliniques psychiatriques aussi. Et l'on manque de personnel. Alors, malgré sa demande, il n'a pu être hospitalisé aussi vite qu'il l'aurait fallu.

— Navrant ! Mais Bolomey, vous savez : celui qui était objecteur de conscience ?

— Il continue d'objecter. Mais il a dû beaucoup se défendre, ces derniers temps : on voulait le soumettre à un examen psychiatrique, que bien sûr, il refusait...

— C'est comme dans l'affaire de Ronco : il était aussi question d'un examen psychiatrique...

— Attention ! Là, c'était son avocat qui le demandait. Et c'est le juge qui a refusé.

**J. C.**

### Une autre télévision

Le récent «Temps Présent» que P. Demont, G. Mury, et leurs collaborateurs ont réalisé sur la TV par câble reste dans notre mémoire comme un document intéressant : prises de vues, interviews, commentaire, montage, tout cela fort réussi

sur une question cardinale, celle d'une *autre télévision*.

Mais bien plus que de TV par câble — car le câble peut être à disposition de toute TV, l'actuelle comme une nouvelle, — c'est de TV communautaire qu'il faut se soucier : cela est bien apparu dans le débat de la «Table ouverte» du dimanche suivant.

Télévision communautaire, telle n'était pas l'expérience d'Yverdon, moins encore celle de Fribourg (de la speakerine conventionnelle aux monotones réapparitions des mêmes personnalités de jour en jour). On nous offrait une TV de notables, dont les cinq flashes successifs de François Gross, rédacteur en chef de «La Liberté», étaient une bonne caricature. Singerie que tout cela, copie au petit pied, rien de neuf.

L'expérience de Renens, déjà, montrait les contacts nouveaux qui peuvent s'établir sur une place, dans un quartier, dans une paroisse, une école. Mais là encore trop d'ambition et pas assez de souplesse, de naturel, de simplicité.

Comme l'exprimait Alfred Willener, comme tentait de le réaliser à l'échelle d'une communauté scolaire, le Collège Rousseau à Genève, les centres vidéo du Canada, comme le tente d'ailleurs aussi le Centre d'animation cinématographique à Genève, la TV communautaire doit offrir un nouveau moyen d'expression, de communication, à la fois démocratique, pédagogique, social.

Avec de modestes structures (des magnétoscopes portables, de petites régies mobiles, de petits studios) cette autre TV doit permettre à tous de parler. On s'exprime, on se corrige, on se confronte, de la prise de conscience à l'action, la vidéo est véritablement une nouvelle culture. Plus de coupure non plus entre les techniciens et les autres. Parce que spontanée, parce que moins ou pas du tout soucieuse d'esthétique, point préoccupée de satisfaire tout le monde, cette nouvelle TV, la vidéo, peut, si ceux qui la pratiquent l'ont compris et le veulent par une éthique de simplicité et de vérité, être la TV authenticité, la TV sociale, la TV humaine.